



**Informations concernant la collaboration
avec les courtières et les courtiers**

**Votre solide partenaire
en protection juridique**

tout simplement différente.

coop protection juridique

En bref

Une bonne collaboration fructueuse commence par une compréhension commune: vous connaissez vos clientes et clients, nous nous occupons de leur fournir la protection juridique qui leur convient.

Ce que vous pouvez attendre de nous: des processus clairs, des réponses rapides et une équipe qui réfléchit avec vous. Nous vous accompagnons au quotidien, proposons des produits flexibles, des procédures de déclaration de sinistre simples et un suivi fiable, même dans les situations complexes.

Notre collaboration n'est pas rigide, mais ouverte à des solutions personnalisées. Parce que nous sommes convaincus que la confiance se bâtit lorsque l'on peut compter les uns sur les autres.

Cette brochure montre comment nous atteignons ensemble nos objectifs et quels arguments clés vous pouvez utiliser pour assurer le succès de la commercialisation de notre assurance protection juridique d'entreprise. Nous nous réjouissons d'une bonne et fructueuse collaboration avec vous.

Esprit de partenariat



Une collaboration simple et personnalisée

Clair



Une solution de protection juridique axée sur les besoins des entreprises et petites entreprises

Efficace



Prise de contact rapide après déclaration du sinistre

Coop Protection Juridique SA

« Coop Protection Juridique est pour nous une partenaire compétente avec laquelle on peut toujours collaborer de manière ouverte, valorisante et respectueuse. »

Behmen Versicherungsbroking AG

Coop Protection Juridique SA est une société d'assurance en protection juridique indépendante. Elle développe et commercialise des solutions de protection juridique pour les particuliers, les organisations, les syndicats et les PME.

Le service juridique traite les questions juridiques qui lui sont adressées avec compétence et accompagne les assuré-e-s jusqu'à l'obtention d'une solution personnalisée à leurs problèmes.

4.8 ★★★★★

Note Google

+ 50

années d'expérience

+ 50 000

dossiers juridiques par an

+ 170

collaboratrices et collaborateurs

+ 100 mio de

CHF de volume de primes

Bon à savoir

À qui appartient Coop Protection Juridique SA ?

Coop Protection Juridique SA appartient à des syndicats et aux compagnies d'assurance Helvetia et Helsana, aucune de ces entités ne détient cependant la majorité des actions. Le détaillant Coop ne détient plus de participation dans Coop Protection Juridique SA.

Quels sont les avantages offerts par Coop Protection Juridique SA ?

Coop Protection Juridique SA offre de nombreux avantages, notamment une couverture tous risques pour la protection juridique pour entreprises et la protection juridique pour petites entreprises, un règlement généreux des sinistres, une déclaration de sinistre simple par téléphone, une pratique de réparation «différente» (modérée en matière d'ajustement des primes et de résiliation) et un mandat offensif confié à des avocats externes. De plus, Coop Protection Juridique SA possède une longue expérience dans les solutions spécialisées en marque blanche, notamment pour les associations et les grandes organisations.

Comment fonctionne la collaboration entre Coop Protection Juridique SA et vous ?

Nous misons sur un partenariat d'égal à égal avec des partenaires enregistrés dans le domaine de l'assurance dommages, qui mettent clairement l'accent sur les petites entreprises et les PME. Nous offrons un accompagnement personnalisé et professionnel, tant pour nos courtières et courtiers que pour votre clientèle. Pour une collaboration fructueuse, nous souhaitons des échanges réguliers, des formations communes et une prospection active du marché.

En tant que courtière ou courtier, où puis-je facilement comparer les prestations ?

La plateforme «Brokerbusiness.ch» (inscription nécessaire) permet de comparer facilement les prestations. Pour comparer les solutions proposées pour les associations, n'hésitez pas à contacter votre Account Manager.

Quelles sont les conditions requises pour collaborer avec Coop Protection Juridique SA ?

Pour les intermédiations en assurance non liées, il est exigé que l'entreprise de courtage (société, personnel et sous-intermédiaires) soit enregistrée auprès de la FINMA dans la branche «Assurance dommages» et qu'elle opère principalement dans le secteur des petites entreprises et des PME.

Exemple de cas en droit du travail

Droit du travail : comment éviter les procédures judiciaires coûteuses.

À la suite d'un licenciement, le client doit faire face à un litige: un ancien employé lui réclame une indemnisation plus élevée pour les heures supplémentaires effectuées ainsi qu'une prime. Une situation qui peut rapidement conduire devant le tribunal des prud'hommes.

Sur notre recommandation, le client a fait appel à un avocat spécialisé en droit du travail. Celui-ci a clarifié la situation juridique concernant les éléments de salaire litigieux et a joué le rôle de médiateur entre les parties. Un accord à l'amiable a ainsi pu être trouvé dans le respect des exigences légales et contractuelles.

Résultat: un litige juridique potentiellement onéreux et long a été évité et l'affaire a été résolue rapidement et avec professionnalisme.



Ce que vous et votre clientèle pouvez attendre

Déclarer un sinistre – simple, rapide, flexible

Que ce soit par téléphone (8h00–19h00), par e-mail ou directement sur le portail des courtiers, la déclaration de sinistre est simple. Une assistance juridique est fournie dans tous les cas – nous vous le garantissons.

Tél. +41 21 641 61 20
info.fr@cooprecht.ch
cooprecht.ch

Accès direct à nos expertes et experts

Notre équipe juridique expérimentée traite les dossiers avec compétence et efficacité. Après nous avoir consultés, vos clientes et clients sont libres de choisir l'avocat-e qu'ils souhaitent.

Dossiers particuliers? Nous intervenons personnellement.

En cas de dommages corporels, nous collaborons avec un Case Manager et une médecin.

Ouverts aux solutions alternatives

Nous examinons chaque cas dans sa globalité et sommes ouverts à des arrangements à l'amiable équitables.

Portail des courtiers

Utilisez notre portail réservé aux courtiers. Vous y trouverez les informations utiles sur nos solutions de protection juridique ainsi que le formulaire de demande d'offre pour les PME. Pour les petites entreprises, vous pouvez établir l'offre et la conclure vous-même en ligne.

Pour les particuliers, vous pouvez créer vous-même, en quelques clics, des offres d'assurance de protection juridique. Il vous manque le login? Contactez votre Account Manager au plus vite.

**« L'accès par le module de prestations
Conseil juridique de base est unique sur le
marché suisse. »**

ARBENZ RVT AG

Exemple de cas : règlement de succession

Préserver le travail de toute une vie – la succession avec une vision à long terme

Un entrepreneur souhaitait transmettre l'œuvre de sa vie sans que cela ne mette en péril son entreprise ou l'harmonie familiale. Mais la complexité du droit des sociétés et du droit successoral menaçait de contrecarrer ses plans.

En notre qualité d'assurance de protection juridique, nous l'avons mis en relation avec des juristes spécialisés. Ceux-ci ont élaboré une stratégie sur mesure, combinant des adaptations en matière de droit des sociétés et des instruments de droit successoral, tels qu'un pacte successoral.

Résultat: un règlement de succession juridiquement sûr, qui garantit la pérennité de l'entreprise et prévient d'éventuels litiges successoraux. L'œuvre d'une vie préservée pour la génération suivante.



Les avantages en détail

Protection juridique pour entreprises

Convient aux moyennes et grandes entreprises

Aussi flexible que votre clientèle

Grâce à notre structure modulaire, vous composez la couverture d'assurance parfaitement adaptée à chaque entreprise: personnalisée, conforme aux besoins et pérenne.

Conseil «tous risques»

Trois consultations et représentations par an dans tous les domaines juridiques – couvertes jusqu'à CHF 5000 chacune. Sans oublier: assistance au recouvrement, vérification de solvabilité incluse. Pas de délai d'attente, pas de restrictions – lancez-vous tout simplement.

Protection solide au quotidien

Le module de prestations Protection juridique Entreprise couvre également les litiges relatifs au droit des contrats et de la vente en tant que partie acheteuse et acquéreuse.

Choix de l'avocate ou de l'avocat

Que ce soit lors de procédures judiciaires ou de conflits d'intérêts – ce sont vos clientes et clients qui choisissent à qui ils accordent leur confiance.

Pas de franchises, pas de montant minimum de litige

Vos clientes et clients peuvent compter sur un soutien total.

Cyberattaques? Couvertes!

La protection juridique Internet et le cyberharcèlement font partie de la protection juridique Entreprise.

Privé et professionnel combinables

Avec une remise combinée pour encore plus de protection au meilleur prix.

Protection juridique circulation routière sans paperasse

Pas de déclaration de véhicule, pas de registre – difficile de faire plus simple.

Protection juridique pour petites entreprises

Convient aux petites entreprises jusqu'à 9 collaborateurs

Compact

Une protection complète dans tous les domaines juridiques.

Juriste d'entreprise inclus

Renseignements juridiques téléphoniques illimités et vérifications de la solvabilité.

Somme d'assurance au choix avec joker

Que ce soit CHF 5000 ou CHF 10000 – en cas de sinistre important, la somme d'assurance peut être multipliée par cinq.

Choix de l'avocate ou de l'avocat

Que ce soit lors de procédures judiciaires ou de conflits d'intérêts – ce sont vos clientes et clients qui choisissent à qui ils accordent leur confiance.

Pas de franchises, pas de montant minimum de litige

Vos clientes et clients peuvent compter sur un soutien total.

Délai d'attente

Aucun pour les renseignements juridiques téléphoniques. 1 mois pour tous les autres cas.

Privé et professionnel combinables

Avec une remise combinée pour encore plus de protection au meilleur prix.

Protection juridique circulation routière sans paperasse

Pas de déclaration de véhicule, pas de registre – difficile de faire plus simple.

Accès aux modèles de documents

Créer des documents juridiquement sûrs. Qu'il s'agisse de contrats ou de lettres types, difficile de faire plus simple.

Calculer et conclure simplement

L'offre et la conclusion sont possibles en ligne via le portail des courtiers. Pour le calcul, nous n'avons besoin que de la branche, de la somme d'assurance et du nombre de collaborateurs.

Nous sommes là pour vous



Account Manager Suisse romande

Virginie Chevalley

Tél. +41 21 503 23 10
virginie.chevalley@cooprecht.ch
cooprecht.ch

- Questions concernant une convention de collaboration
- Formation sur nos produits
- Suggestions d'améliorations
- Courtage

Front office Distribution courtiers

Tél. +41 62 836 00 07
broker@cooprecht.ch
cooprecht.ch

- Demande d'offre
- Conseil sur les produits
- Renseignements sur les contrats
- Modifications de contrat

Obtenir rapidement et simplement une offre personnalisée

Sur mesure en peu de temps

Nous établissons rapidement des offres personnalisées pour votre clientèle PME. Il suffit d'en faire la demande sur le portail des courtiers, par e-mail ou par téléphone.

Renseignements à fournir pour la protection juridique pour entreprises:

Modules de prestation souhaités, chiffre d'affaires brut, masse salariale AVS, activité, statut de propriétaire ou locataire, revenus locatifs (le cas échéant), nombre de véhicules, particuliers coassurés.

Renseignements à fournir pour la protection juridique pour petites entreprises:

Somme d'assurance souhaitée, branche, nombre de collaborateurs, particuliers coassurés. L'offre et la conclusion sont possibles via le portail des courtiers.

Prêt·e pour une collaboration sur un pied d'égalité?

Nous vous conseillons, vous accompagnons et vous offrons le soutien dont vous avez besoin – de manière personnalisée, simple et efficace.

Coop Protection Juridique SA

Av. de la Gare 4
Case postale 280
1001 Lausanne
Tél. +41 21 641 61 20
info.fr@cooprecht.ch

cooprecht.ch

tout simplement différente.

coop protection juridique